



Appel à projet « Art et Paysage »

Suite à nos deux premiers parcours : « **Points de vue : sentiers remarquables - 2011** » et « **Points de vue : Rivages extraordinaires - 2013** », les communes associées de Quinsac, Camblanes et Meynac, Saint Caprais de Bordeaux, renouvellent cette expérience « **ART ET PAYSAGE** » pour les années 2015 et 2016.

Ces trois communes situées en zone péri urbaine (15km de Bordeaux) partagent des paysages variés, habitations traditionnelles dans les centre- bourgs, nouveaux lotissements, parcelles boisées et terres agricoles à prédominance viticole. Elles ont en point commun l'Estey (*) de la Jaugue, qui prend sa source à St Caprais de Bordeaux, court le long de Camblanes et Meynac et se jette à Quinsac dans la Garonne.



Olim flumen, postea vitis,
semper emoenitas ruris prospectus

Commune de Quinsac



SAINT CAPRAIS DE BOR-
DEAUX



Une première action a commencé en 2015 par le choix de quatre artistes qui accompagnent un travail plastique avec les structures éducatives et socio-éducatives partenaires des trois communes concernées. Ce travail en cascade (transmission du savoir) donnera un rendu pour le parcours final de 2016. Ces productions, sous la conduite d'artistes chevronnés (Charpentières) sont réalisées par l'action de jeunes pousses (étudiants artistes de l'université de Bordeaux Montaigne – Section Arts Plastiques), auprès des différentes structures. L'ENSAP de Bordeaux (Ecole Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux) ainsi que les étudiants en licence de l'Université Montaigne participeront à ce projet dans le cadre de leur enseignement.

Ce parcours proposé « **ART ET PAYSAGE** » se déroulera le long de la Jaugue **du samedi 16 avril 2016 au vendredi 30 septembre 2016**.

En complément du parcours artistique, des ballades vigneronnes seront proposées au public.

L'estey de la Jaugue prend sa source à St Caprais de Bordeaux et embrasse la Garonne à sa fin. De part et d'autre des communes de Quinsac, Camblanes & Meynac, il se prolonge sur 8 km entre zones naturelles protégées et zones agricoles. Paysage naturel, il est aussi une construction sociale, car il témoigne d'activités humaines passées: écluses, moulins, lavoirs, lac artificiel...

Il est donc bien entendu que la Jaugue et les paysages environnants constitueront le cadre de réflexion et de réalisation des projets proposés. Le commissariat d'exposition, confié à Jacques FRANCESCHINI, à l'étude des projets, conduit les lieux à investir **en responsabilité et en accord avec les artistes**. Six artistes seront finalement retenus.

(*) *estey de la jaugue : petit ruisseau affluent de la Garonne*

Nombre de pages:8

CONTACT PROJET

Mairie de QUINSAC

33360 QUINSAC

05 57 97 95 00

www.quinsac33.com

<https://www.facebook.com/pages/Points-de-vue/228740797271100>

Règlement de participation

- ⇒ Curriculum vitae
- ⇒ Œuvre pérenne (6 mois) non dangereuse et non surveillée,
- ⇒ Typologie variée : pièce unique imposante, sous ensemble de pièces...,
- ⇒ Aucune restriction dans les matériaux utilisés,
- ⇒ Visite des lieux prédéfinis **obligatoire** :

samedi 14 novembre à 9h

Lieu de rendez-vous : Handivillage – 33360 Camblanes & Meynac, parking

- ⇒ Facture obligatoire (Maison des artistes, associations avec numéro Siret obligatoire, auto-entrepreneur...), le salariat n'est pas envisageable.

Date de dépôt des projets avant le lundi 30 novembre 2015

Le Commissariat d'exposition se réunira le samedi 5 Décembre 2015 pour arrêter les projets et en informer les artistes

Envoi des projets à l'adresse suivante :

Mairie de Quinsac

33360 Quinsac

mairiedequinsac@wanadoo.fr

Format papier et format électronique

Conditions financières :

Un budget global de 1000 euros (honoraires + matériaux + transports+ hébergement restauration...) est alloué à chaque artiste retenu.

Photos à titre indicatif des paysages de la Jaugue













